Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Déclaration de détention d'animaux de compagnie appartenant à une espèce exotique envahissante

cerfa

N°52309#01

Règlement (UE) n°1143/2014 du Parlement et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes

Articles L.411-6 et R. 411-39 paragraphe I du code de l'environnement

Une fois complété, ce formulaire et les documents compléments à joindre ou à annexer doivent être adressés à la préfecture du département du lieu de détention des espèces concernées (Direction départementale de la protection des populations)

NOTICE DE REMPLISSAGE

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Numéro d'enregistrement	Autres références

1. Coordonnées du demandeur

Nom, prénom

Remplir les coordonnées de votre domicile ainsi que vos coordonnées numériques (mail, téléphone)

Adresse

N° et voie

Complément d'adresse

Code postal | Localité

Moyens de contact

N° de téléphone *(facultatif)* — — — — — — — — — —

N° de portable *(facultatif)* — — — — — — — — — —

Adresse électronique

2. Espèces concernées

Indiquez les espèces détenues (Cf annexe pour la liste des espèces réglementées)

Nom de l'espèce	Nombre de spécimens	Date d'obtention du ou des spécimens

Indiquez ici le nom latin et le nom commun de ou des espèces détenues (se reporter à l'annexe), le nombre de spécimens de chaque espèce et la date à laquelle vous avez obtenu ce ou ces spécimens (cette date doit être antérieure à celle figurant en annexe pour la ou les espèces concernées)

Décrivez le lieu de détention des animaux (y compris l'adresse physique si elle est différente de celle de votre domicile)

Décrivez de manière succincte les conditions de détention des animaux (cage, niche, terrarium, bassin, vie en intérieur, extérieur, possibilités de fuite, …)

3. Rappel des conditions auxquelles est subordonnée la détention

Les animaux sont détenus à des fins non commerciales

Les animaux sont détenus conformément à la réglementation en vigueur sur la faune sauvage captive

Les animaux étaient détenus avant les dates fixées par l'arrêté relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes

Les animaux sont détenus en captivité et toutes les mesures appropriées sont prises pour s'assurer qu'ils ne puissent pas s'échapper

Les animaux ne se reproduiront pas et ne pourront pas être remplacés après leur mort naturelle

Une sanction est applicable en cas d'introduction volontaire (article L.415-3 du code de l'environnement : 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende) ou involontaire (article R.415-1 du code de l'environnement : contravention de 4ème classe) dans le milieu naturel d'une espèce réglementée au titre des espèces exotiques envahissantes

4. Commentaires libres

5. Engagement du demandeur

J'atteste de l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter les conditions mentionnées au point 3

Fait à : Le __ __ __ __ __ __ __ __

Signature du demandeur

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Liste des espèces animales exotiques envahissantes réglementées au niveau de la métropole et considérées comme des animaux de compagnie

MAMMIFERES	Date limite pour l'obtention des animaux	Code de la nomenclature combinée
Callosciurus erythraeus (Ecureuil à ventre rouge)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Herpestes javanicus (Mangouste de Java)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Muntiacus reevesi (Muntjac de Reeves)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Myocastor coypus (Ragondin)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Nasua nasua (Coati roux)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Nyctereutes procyonoides (Chien viverrin)	2 août 2017	Ex 0106 19 00
Ondrata zibethicus (Rat musqué)	2 août 2017	Ex 0106 19 00
Procyon lotor (Raton laveur)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Sciurus carolinensis (Ecureuil gris)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Sciurus niger (Ecureuil fauve)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
Tamias sibiricus (Tamia de Sibérie)	3 août 2016	Ex 0106 19 00
OISEAUX		
Acridotheres tristis (Martin triste)	15 août 2019	Ex 0106 39 80 (spécimens vivants) ou Ex 0407 19 90 (œufs fertilisés destinés à l'incubation)
Alopochen aegyptiacus (Ouette d'Egypte)	2 août 2017	Ex 0106 39 80 (spécimens vivants) ou Ex 0407 19 90 (œufs fertilisés destinés à l'incubation)
Corvus splendens (Corbeau familier d'Inde)	3 août 2016	Ex 0106 39 80 (spécimens vivants) ou Ex 0407 19 90 (œufs fertilisés destinés à l'incubation)
Oxyrura jamaicensis (Erismature rousse)	3 août 2016	Ex 0106 39 80 (spécimens vivants) ou Ex 0407 19 90 (œufs fertilisés destinés à l'incubation)
Threskiornis aethiopicus (Ibis sacré)	3 août 2016	Ex 0106 39 80 (spécimens vivants) ou Ex 0407 19 90 (œufs fertilisés destinés à l'incubation)
REPTILES		
Trachemys scripta (Tortue de Floride)	3 août 2016	Ex 0106 20 00
AMPHIBIENS		
Lithobathes catesbeianus (Grenouille taureau)	3 août 2016	Ex 0106 90 00
POISSONS		
Lepomis gibbosus (Perche soleil)	15 août 2019	Ex 0301 99 17 (spécimens vivants) ou Ex 0511 91 90 (œufs de poisson fertiles destinés à l'éclosion)
Perccottus glenii (Goujon de l'Amour)	3 août 2016	Ex 0301 99 18 (spécimens vivants) ou Ex 0511 91 90 (œufs de poisson fertiles destinés à l'éclosion)
Plotosus lineatus (Poisson-chat rayé)	15 août 2019	Ex 0301 19 00(spécimens vivants) ou Ex 0511 91 90 (œufs de poisson fertiles destinés à l'éclosion)
Pseudorasbora parva (Goujon asiatique)	3 août 2016	Ex 0301 99 18 (spécimens vivants) ou Ex 0511 91 90 (œufs de poisson fertiles destinés à l'éclosion)